



La Plaine sur mer

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 01 avril 2025

Délibération n° 2025-038

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 22
Pouvoirs : 3
Votants : 25

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 1 avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le dix-neuf mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danièle VINCENT, Maire.

Etaient présents

VINCENT Danièle, Maire,
DUGABELLE Denis, MOINEREAU Maryse, BOULLET Benoît, RIBOULET Marie-Andrée,
LETOURNEAU Yvan, DOLU Cécile, Adjoint,
GUILLEMOT Bernard, LERAY Marc, VINET Jacky, HERVÉ Catherine, DANET Sylvie, GENARD Régine, LABARRE Chantal, TISSIER Daniel, LASSALLE Dominique, FOUCHER Maryline, LUCAS Nathalie, BLONDEL Isabelle, PERISSINOT Olivier, QUELTIER Caroline, LEPINE Nicolas, Conseillers municipaux

Excusés représentés

RICHEUX Sébastien donne pouvoir à VINCENT Danièle
CHEREAU Sophie donne pouvoir à FOUCHER Maryline
LERAY Olivier donne pouvoir à MOINEREAU Maryse

Absents non représentés

LEBELLE Bernard, BURLIN Isabelle

Secrétaire de séance : BOULLET Benoît – adopté à l'unanimité

Objet : Tarifs communaux 2025-2026 – Location des salles municipales

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la proposition de louer la salle des fêtes, la salle des loisirs et la salle des Goélands uniquement pour 2 jours consécutifs minimum le week-end,

Considérant le partenariat de la collectivité avec les associations plainaises pour l'animation du territoire,

Considérant l'avis favorable de la commission finances / ressources humaines du 12 mars 2025 et de la Toutes Commissions du 20 mars 2025

Entendu l'exposé de Monsieur Denis DUGABELLE,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

A compter du 1er janvier 2026

- APPROUVE les tarifs concernant la location des salles comme suit :

Table with columns for CAUTION (associations / privés), REPAS PRIVE (Mariage, baptême, cocktail dinatoire), VIN D'HONNEUR CONFERENCE (Entrées Gratuites), and SALON PROFESSIONNEL JOURNEE D'ENTREPRISE (Séminaire, rencontres partenaires,...) SPECTACLES. Rows include SALLE DES FETES (max 400 pers) and Tarifs week-end (du vendredi 18 h au lundi 9 h).

	CAUTION (associations / privés)	REPAS PRIVE Mariage, baptême, cocktail d'anniversaire				VIN D'HONNEUR CONFERENCE (Entrées Gratuites)			
		La Plaine-sur-Mer		Extérieur		La Plaine-sur-Mer		Extérieur	
		2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026
SALLE DES LOISIRS (max 70 pers)									
Tarif à la journée hors week-end	500 €	362 €	369 €	525 €	536 €	105 €	107 €	126 €	129 €
Tarif week-end (du vendredi 18 h au lundi 9 h)		543 €	554 €	788 €	804 €				

	CAUTION (associations / privés)	REPAS PRIVE Mariage, baptême, cocktail d'anniversaire				VIN D'HONNEUR CONFERENCE (Entrées Gratuites)			
		La Plaine-sur-Mer		Extérieur		La Plaine-sur-Mer		Extérieur	
		2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026
SALLE DES GOELANDS (max 30 pers)									
Tarif à la journée hors week-end	200 €	131 €	134 €	210 €	214 €	52 € *	53 € *	74 €	75 €
Tarif week-end (du vendredi 18 h au lundi 9 h)		197 €	201 €	315 €	321 €				

* Gratuit pour vin d'honneur décès

	CAUTION (associations / privés)	SALON PROFESSIONNEL			
		La Plaine-sur-Mer		Extérieur	
		2025	2026	2025	2026
Salle de la médiathèque (30 pers)	500 €	126 €	129 €	158 €	161 €

- **FIXE** la location de la salle des fêtes, de la salle des loisirs et de la salle des Goélands uniquement pour 2 jours consécutifs minimum le week-end,
- **APPLIQUE** une diminution de 50 % sur le 2ème jour et les jours suivants pour toutes les locations à partir de 2 jours consécutifs ;
- **APPLIQUE** une majoration de 20 % pour une mise à disposition de la salle la veille à 18h (selon disponibilités des plannings) ;
- **FIXE** les arrhes à 30 % du montant de la location (arrondi à l'euro supérieur) ;
- **FIXE** à 60 € la perte de clés ou badge ;
- **FIXE** à 60 € le déplacement de la société de surveillance pour absence de mise en service de l'alarme ;
- **APPROUVE** la mise à disposition gracieuse de la salle des Goélands pour les vins d'honneur liés à une sépulture ;
- **APPROUVE** la mise à disposition gracieuse des salles aux associations plainaises à but non lucratif avéré pour les animations/manifestations ouvertes au public, sous réserve de disponibilité et de validation de la municipalité ;
- **APPROUVE** la mise à disposition gracieuse des salles aux associations plainaises à but non lucratif avéré, aux associations de copropriétaires plainaises et aux collectivités pour leurs réunions / assemblées générales, sous réserve de disponibilité et de validation de la municipalité ;
- **APPROUVE** la mise à disposition gracieuse de la salle des Marronniers pour les expositions sans vente des associations plainaises et des particuliers ;
- **FIXE** à 10 € par semaine la location de la salle des Marronniers pour les artistes ou exposants indépendants et **PRÉCISE** que cette location ne sera possible que de mai à septembre.

Danièle VINCENT
Maire




Benoît BOULLET
Secrétaire de séance



Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes ou par l'application de l'article L.411-1 du Code de l'Accès au Droit de l'Usager de l'Etat

AR-Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Reception par le Sous-Préfet : 07-04-2025

Publication le : 07-04-2025